



Association Culture et Loisirs

# Kart-Club Bouzonville

Affilié à la F.F.S.A.

Siège :

Café de la Nied - Rue de la Nied  
57320 BOUZONVILLE

N° registre des associations : II 50 du 2.8.1965

## KARTING CLUB BOUZONVILLE

Association affiliée à la F.F.S.A.

M. Christian SOREL  
43, rue Charles Villers,  
57220 BOULAY

Bouzonville, le 27 octobre 2013

Chers licenciés, pilotes et amis du Comité Régional de Karting Lorraine Alsace,

Pour son Assemblée Générale ordinaire, le Comité Régional de Karting Lorraine Alsace vous donne rendez-vous le dimanche 08 décembre 2013 à 9h30 au Complexe Sportif de Bouzonville, route de bibiche 57320 BOUZONVILLE.

Le déroulement de cette journée ainsi que l'ordre du jour vous seront directement communiqués par Michel WALTISPERGER, président du Comité Régional de Karting.

Le KARTING CLUB BOUZONVILLE étant chargé de l'organisation de cette Assemblée Générale, les réservations pour le déjeuner, **impérativement accompagnées du règlement, sont à renvoyer avant le 25 novembre 2013** à l'aide du coupon ci-dessous à l'adresse du club figurant en tête de ce document. **Les chèques sont à libeller à l'ordre du KCB Bouzonville.**

### Repas sous forme de buffets :

APERITIF

ENTREE:

Farandole de crudités, Assortiment de charcuteries, Assiette du pêcheur

PLAT:

Roti de bœuf sauce bordelaise, Navarin d'agneau  
Gratin dauphinois et tagliatelles

Fromage et Salade

É  
C  
U  
R  
I  
E  
  
d  
e  
  
l  
a  
  
N  
I  
E  
D

DESSERTS :

Mousse mandarine, chocolat, crème caramel, salade de fruits frais

VINS :

Blanc, rouge, rosé

Café « sans le pousse-café » ....lol

Dans l'attente de votre réservation, recevez nos salutations sportives.

Christian SOREL, Président.

43, rue Charles Villers,

57220 BOULAY

---

COUPON REPONSE A RENVoyer **AVANT LE 25/11/2013** ACCOMPAGNE DU REGLEMENT.

Nom & Prénom.....

ASK.....

Réserve (indiquer le nombre de repas)

Adultes :L..... x 27€ / personne = .....€

Enfants (- de 15 ans):L.....x 15€ / personne = .....€

Montant total des repas :.....€

NB : Pour des raisons d'organisation, toute annulation de réservation devra se faire avant le 02 décembre 2013. Après cette date, aucun remboursement ne sera plus possible.